

« La législation Européenne »

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est applicable si la valeur globale des biens excèdent les montants suivants :

Voyageurs de 15 ans et plus :

·utilisant un mode de transport autre que les transports aériens ou maritimes : 300 euros.

Voyageurs de moins de 15 ans, quel que soit le mode de transport : 150 euros.

En plus de ces seuils en valeur, vous pouvez bénéficier de franchises quantitatives pour certains produits (alcools, tabacs, etc.).

Les quantités d'alcool qui peuvent être transportées et rapportées en France, à l'occasion d'un déplacement dans un pays de l'UE, supportent les accises dans l'État membre où ils sont achetés, dès lors qu'ils sont destinés à un usage personnel. Ces quantités d'alcool, de vin ou de bières, qui sont appréciés par personne, sont repris dans le tableau ci-dessous, et constituent des niveaux indicatifs.

	niveaux indicatifs de quantité
Boissons spiritueuses (whisky, gin, vodka, etc.)	10 litres
Produits intermédiaires (vermouths, portos, madère, etc.)	20 litres
Vins	90 litres (dont 60 litres de vins mousseux)
Bières	110 litres

Vous pouvez acheter du tabac manufacturé dans un État membre de l'Union européenne puis le rapporter à votre retour en France à la condition que ce tabac ait été acquis pour votre consommation personnelle (vos «besoins propres») et que le transport soit assuré par vous-même. Dans ce cas vous n'aurez pas à remplir de déclaration ni à payer de droits et taxes.

L'article 575 I du code général des impôts précise les seuils de quantité de tabacs répondant à des besoins propres :

seuils de quantité de tabacs répondant à des besoins propres

cigarettes

800 unités (soit 4 cartouches)

cigares

200 unités

cigarillos

400 unités

tabac à fumer

1 kg

Au-delà des quantités reprises dans le tableau ci-dessus, le transport des tabacs sera présumé à des fins commerciales par l'administration des douanes. Vous vous exposez au paiement des droits et taxes, mais aussi à des sanctions(notamment : amendes, pénalités, confiscation des produits).